

93 - 441
DECRET N° _____ / Du 16 Septembre 1993

Portant nomination de ~~Monsieur~~ Jean Serge ESSOUS
en qualité de Conseiller auprès du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 15 mars 1992 ;

Vu le Décret n°92-926 du 10 novembre 1992 portant organisation de la
Présidence de la République ;

Vu le Décret n°92-896 du 3 Septembre 1992 portant nomination du Ministre à la
Présidence, Directeur de Cabinet du Président de la République ;

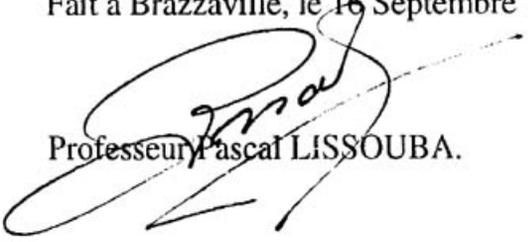
Vu le Décret n°92-980 du 31 Décembre 1992 portant nomination d'une
Directrice du Cabinet Civil du Président de la République ;

DECRETE :

Article 1er : ~~Monsieur~~ Jean Serge ESSOUS est nommé en qualité de Conseiller
auprès du Président de la République chargé de la musique et des arts.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au JOURNAL OFFICIEL de
la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 16 Septembre 1993


Professeur Pascal LISSOUBA.